



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étiquetage informatif

Question écrite n° 91430

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les informations concernant le sucre sur les emballages de produits alimentaires. Les étiquettes alimentaires donnent de plus en plus d'information sur le sucre, mais elles ne sont pas fiables pour le consommateur car elles ne donnent pas, au final, la réelle teneur en sucre du produit. De plus, l'indication « allégé en sucre » est souvent abusive. Aussi il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de contraindre les industriels à annoncer clairement la teneur en sucre des aliments.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91430

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3820